

## L'agence suédoise pour la protection de l'environnement

### Naturvårdsverket

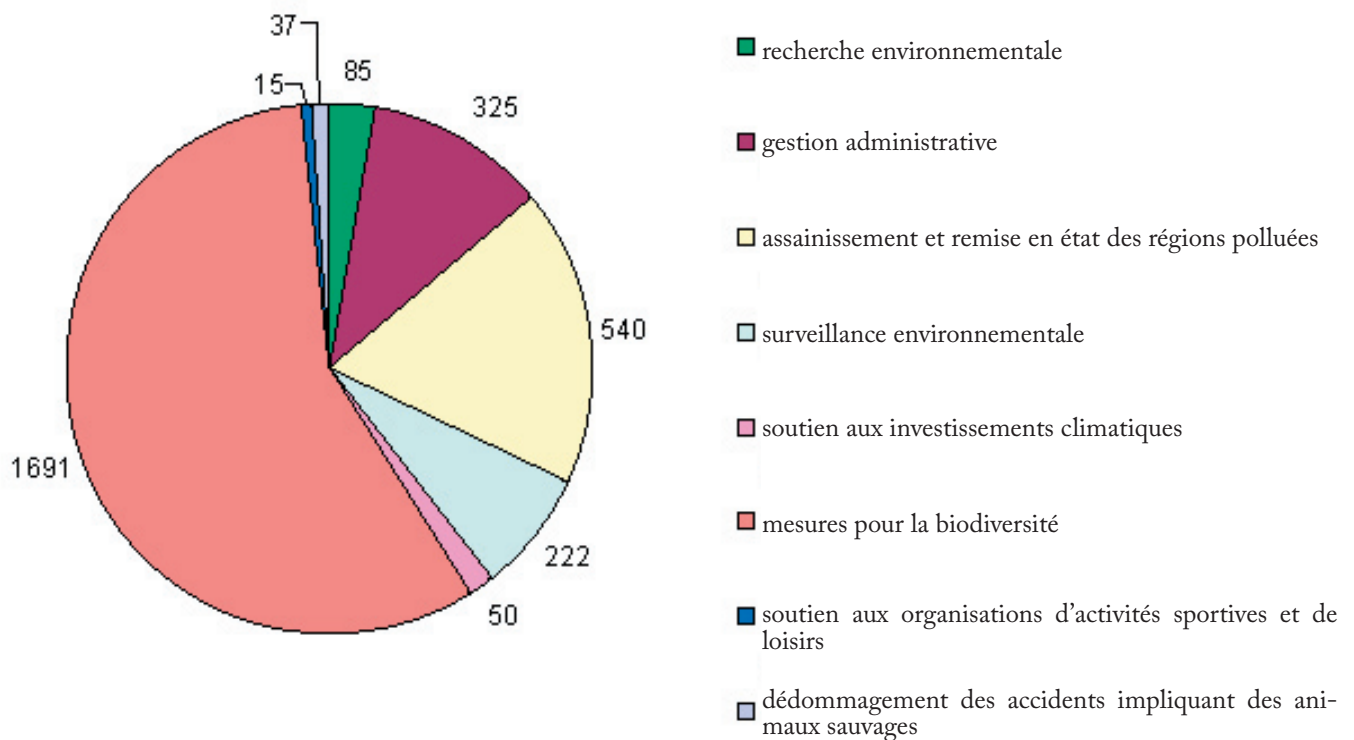
#### Rôle de l'agence

Naturvårdsverket est l'agence suédoise chargée des questions d'environnement par le Gouvernement. En Suède, le rôle et le budget attribués aux agences gouvernementales est particulièrement important, ce qui fait de Naturvårdsverket l'un des acteurs majeurs dans son domaine. Créée en 1967, Naturvårdsverket a été la première agence nationale au monde à avoir une totale responsabilité des problématiques environnementales. Elle a pour rôle de coordonner et conduire les activités environnementales au niveau national et international. Les principales missions de l'agence sont les suivantes :

- Développement des actions environnementales : proposition d'objectifs, mesures et instruments de contrôle pour la politique environnementale et les activités de protection de l'environnement
- Mise en œuvre de la politique environnementale : application des lois, attribution de subventions, etc.
- Suivi et évaluation de la situation environnementale et des efforts réalisés dans ce domaine.

#### Moyens

Naturvårdsverket compte 500 employés aux compétences variées : techniciens, juristes, scientifiques, journalistes, sociologues, chargés de communication et experts en informatique. Le budget attribué à l'agence pour l'année 2005 s'élève à 3 milliards SEK (326 millions EUR). Il est réparti comme suit (en millions SEK) :



## Activités

### Soutien juridique et politique

Naturvårdsverket intervient dans la mise en œuvre, la révision et la mise à jour des réglementations et lignes directrices du code environnemental. L'agence participe aux discussions concernant les objectifs, les lignes de conduite possibles et les évaluations. Elle propose les moyens d'atteindre les cibles énoncées dans le code environnemental. En revanche, elle est de moins en moins impliquée dans l'exécution des mesures de protection de l'environnement. Le département Application et exécution de l'agence contrôle l'application des lois environnementales sur le territoire et peut en référer à une cour de justice en cas de non-conformité. En tant qu'expert, l'agence a pour mission d'identifier les besoins en termes de politique environnementale et de présenter au Gouvernement les mesures appropriées. L'agence est la principale responsable des 15 objectifs nationaux de qualité environnementale adoptés par le Parlement en 1999 : ces derniers constituent des critères environnementaux qui devront être respectés dans un délai d'une génération ou plus. Elle est chargée de veiller à leur réalisation et de coordonner les efforts entre agences impliquées. Les 15 objectifs environnementaux sont les suivants :

- Atténuation de l'impact sur le climat
- Pureté de l'air
- Retour à des charges naturelles d'acidification
- Environnement exempt de toxicité
- Couche d'ozone protectrice
- Niveaux sans danger de rayonnements ambiants
- Eutrophisation zéro
- Lacs et cours d'eau sains
- Eaux souterraines de qualité
- Milieu marin équilibré, zones côtières et archipels sains
- Zones humides florissantes
- Forêts durables
- Paysage agricole diversifié
- Paysage de montagne majestueux
- Cadre bâti de qualité

Le gouvernement vient de proposer un 16ème objectif intitulé « faune et flore riches ».

### Veille environnementale

L'agence est chargée de surveiller l'état de l'environnement et le développement des activités ayant un impact sur l'environnement. Elle publie régulièrement des études statistiques et des rapports sur le développement de divers domaines. L'agence supervise la gestion des parcs nationaux et des réserves naturelles. Elle est également l'instance qui propose au Gouvernement l'établissement de nouveaux parcs nationaux. L'agence est responsable de la gestion de la vie sauvage ainsi que de la protection de certaines espèces de faune et flore en danger comme le loup ou l'ours.

### Information et sensibilisation

L'une des missions majeures de l'agence est de diffuser l'information et le savoir-faire environnemental. Elle y parvient par la mise à disposition de spécialistes compétents, l'organisation de stages et la publication de livres et rapports. L'agence porte une attention particulière à certains secteurs d'activités, du fait de leur impact sur l'environnement : transports, agriculture, sylviculture, commerce, industrie et énergie. Elle coopère activement avec les autorités correspondantes afin qu'elles intègrent la dimension environnementale dans leurs activités.

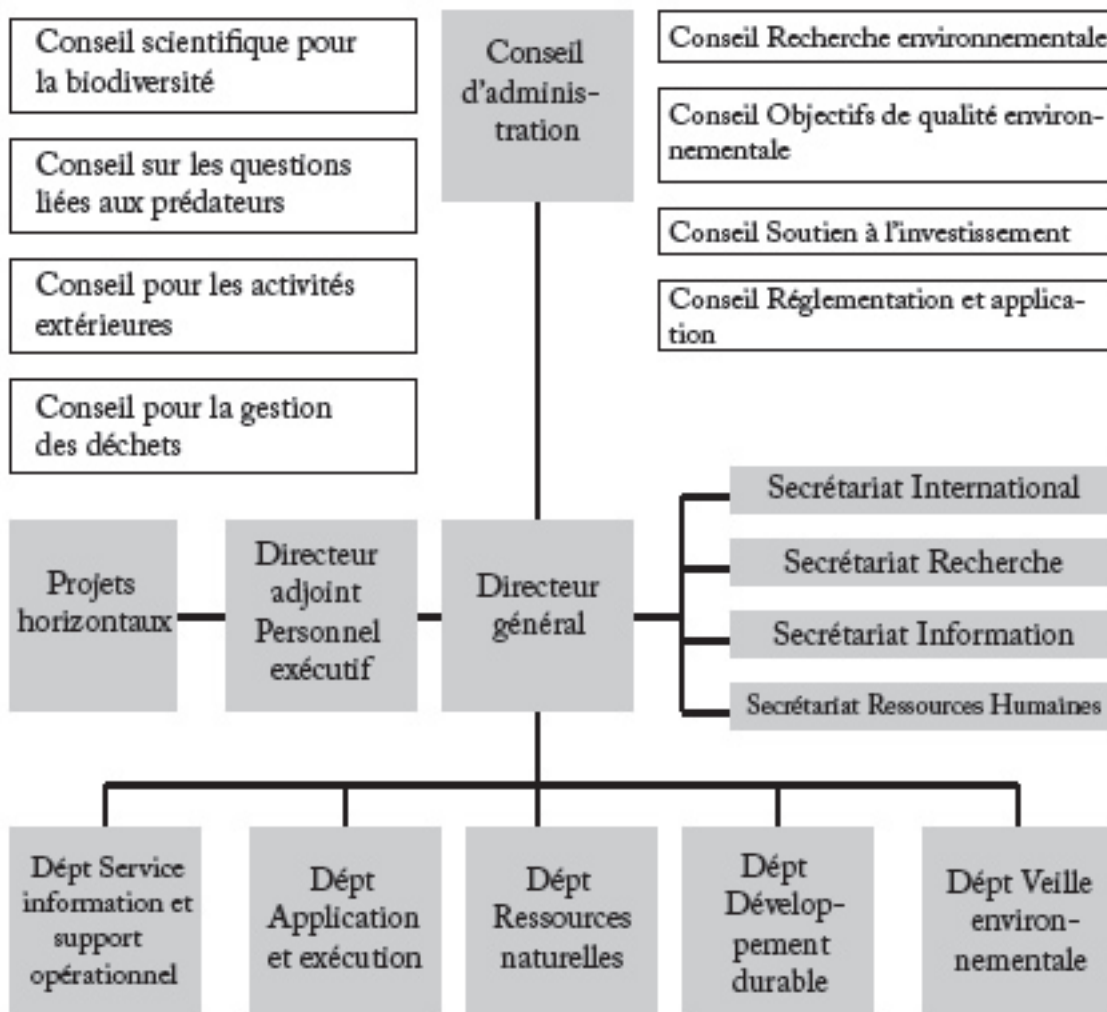
### Coopération nationale et internationale

En Suède, l'agence coopère principalement avec l'Inspection nationale des produits chimiques (KemI), l'Autorité suédoise de protection contre les radiations (SSI), le Bureau géologique de Suède (SGU), le Conseil national de la foresterie (Skogsstyrelsen), le Conseil suédois d'agriculture (Jordbruksverket), le Conseil national pour l'habitat, la construction et la planification (Boverket), le Conseil national pour le développement technique et industriel (Nutek) et l'Institut suédois météorologique et hydrologique (SMHI). De par sa proximité géographique, elle collabore étroitement avec les pays de la mer Baltique : Russie, Estonie, Lettonie, Lituanie et Pologne. L'agence initie et met en place des projets en Europe centrale et orientale financés en majeure partie par l'Agence suédoise de coopération au développement international (SIDA) mais aussi par le budget de l'Union européenne. Parmi ces projets, on peut citer :

- Soutien à l'introduction de la législation européenne dans les pays baltes et dans des pays candidats à l'entrée dans l'Union Européenne
- Soutien à l'établissement de coopérations bilatérales et trilatérales entre la Russie, la Biélorussie et les pays baltes afin de développer une utilisation durable des rivières Dauvauga et Neman et du lac Peipsi
- Soutien aux autorités environnementales régionales dans le nord-ouest de la Russie
- Soutien pour l'établissement de parcs nationaux et le développement de l'écotourisme en Russie, Estonie et Lettonie
- Formation à la gestion et à la communication pour les employés des ministères de l'environnement en Estonie, Lettonie et Lituanie.

La moitié des activités internationales de l'agence concerne la protection de l'environnement dans l'Union Européenne. Les domaines prioritaires sont la biodiversité, l'acidification, le changement climatique et les produits chimiques. Naturvårdsverket participe à près de 50 groupes d'experts auprès de la Commission. Elle est également largement engagée dans le Réseau de l'Union Européenne pour l'application et l'exécution de la loi environnementale (IMPEL), représente la Suède auprès de l'Agence européenne de l'environnement (EEA) et constitue un point stratégique du réseau européen d'observation et d'information environnementales (EIONET). Au niveau international, Naturvårdsverket représente souvent le Gouvernement suédois et participe en tant qu'expert et partie aux négociations aboutissant à de nombreuses conventions environnementales.

## Organisation de l'agence



Le directeur général est responsable des activités de l'agence auprès du Gouvernement. Il est également président du conseil d'administration et du conseil Soutien à l'investissement.

Le personnel exécutif assiste le directeur général dans la gestion et la coordination des activités de l'agence. Une partie du personnel est également impliquée dans la planification et le suivi interne des activités ainsi que dans la gestion des projets horizontaux.

Le secrétariat International coordonne les activités internationales de l'agence. Il s'agit principalement des relations dans l'Union Européenne, des conventions internationales et de la coopération avec les pays d'Europe orientale et centrale et les pays en développement.

Le secrétariat Recherche administre les crédits affectés par le Gouvernement à la recherche environnementale et relative à la faune sauvage. Il est également responsable du suivi, de la coordination et de l'évaluation de la recherche environnementale au nom de l'agence.

Le secrétariat Information est responsable de la communication stratégique interne et externe de l'agence. Il est chargé de la production, distribution et du marketing du journal environnemental Miljöaktuellt et de la newsletter M-plus (tous deux en suédois).

Le département Application et exécution est chargé des activités de l'agence concernant l'application de la législation environnementale. Il coordonne aussi les activités juridiques de l'agence liées aux directives européennes.

Le département Ressources naturelles promeut l'utilisation durable des ressources naturelles ainsi que la préservation des environnements naturels sensibles et de la biodiversité. Il est particulièrement engagé dans la protection des espaces naturels, la conservation des terres et la gestion de la vie sauvage.

Le département Développement durable traite du développement des systèmes durables de production, consommation, communication, énergie, eau potable, eaux usées et déchets. Il est également chargé des questions relatives aux programmes environnementaux locaux et régionaux, aux évaluations et à l'économie de l'environnement.

Le département Veille environnementale collecte et cherche à améliorer la connaissance sur l'état de l'environnement et sur les actions entreprises pour le protéger. Il est responsable du suivi et de l'évaluation des objectifs de qualité environnementale.

Le conseil Réglementation et application est le corps consultatif pour les questions législatives.

Le conseil Recherche environnementale est responsable de l'allocation des crédits de recherche provenant du gouvernement.

Le conseil Objectifs de qualité environnementale est un corps consultatif et coopératif établi afin de soutenir la réalisation des 15 objectifs environnementaux adoptés en 1999 par le Parlement.

Le conseil Soutien à l'investissement est l'organe qui prend en charge l'allocation des subventions du Gouvernement dans le cadre des programmes d'investissements locaux (LIP – programmes qui soutiennent les projets de développement durable à l'échelle locale).

Le conseil sur les questions liées aux prédateurs prodigue des conseils à l'agence et l'assiste dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de prédateurs.

Le conseil scientifique pour la biodiversité participe aux préparatifs liés à la participation de la Suède à la convention des Nations-Unies sur la biodiversité. Il conseille le Gouvernement sur les questions liées à la biodiversité.

Le conseil pour la gestion des déchets est un corps consultatif pour les problématiques liées aux déchets.

SOURCES :

Examens environnementaux de l'OCDE : Suède, 2004

Publications de l'agence suédoise de protection de l'environnement :

Välkommen till Naturvårdsverket, 2005

The Swedish Environmental Protection Agency : an introduction to the Swedish EPA, its organisation, tasks and working methods

Sweden's environmental objectives – a shared responsibility (par le conseil Objectifs de qualité environnementale), 2004

LIENS :

Site de l'agence suédoise de protection de l'environnement : <http://www.naturvardsverket.se/>

Personne rencontrée lors de l'élaboration de cette fiche :

· Loïc Viatte, coordinateur pour les questions européennes au Secrétariat international de Naturvårdsverket

Rédigé par Nadia Nguyen

Sous la direction de Alexandre Defay, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle

En concertation avec l'Association Franco-Suédoise pour la Recherche

Pour plus d'information contacter le

Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Suède :

Adresse postale : Box 5296, 102 46 Stockholm,

Adresse de visite : Kommendörsgatan 13, Stockholm

Alexandre Defay : [alexandre.defay@diplomatie.gouv.fr](mailto:alexandre.defay@diplomatie.gouv.fr)

Lâm Nguyen Hoang : [lam.nguyen-hoang@diplomatie.gouv.fr](mailto:lam.nguyen-hoang@diplomatie.gouv.fr)

Nadia Nguyen : [nadia.nguyen@diplomatie.gouv.fr](mailto:nadia.nguyen@diplomatie.gouv.fr)